

Annexe 1. L'éducation aux médias et à l'information

Quels objectifs pour l'éducation aux médias ?

Qu'est-ce que l'éducation aux médias ?

L'éducation aux médias se définit comme le « champ éducatif dédié à l'enseignement des compétences associées à la littéracie médiatique »¹. Pour l'Union Européenne (2007), cette littéracie recouvre la « capacité à accéder aux médias, à en comprendre et à évaluer les différents aspects et contextes, et à créer des supports de communication dans une variété de contextes ».

Apparue dans les programmes de 2005, cette éducation est un objet d'enseignement en France depuis la création du Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (Clemi) en 1983. Avec la montée des infos, le sujet est de plus en plus sensible. Le rapport du Conseil national du numérique intitulé Citoyen d'une société numérique (2013) fait ainsi état de la nécessité de développer la compétence à chercher, à évaluer et à utiliser l'information.

Les recherches ont prouvé que **l'éducation aux médias permet de réduire la vulnérabilité des élèves aux fausses informations** en leur permettant de les identifier, d'après un rapport de l'Union européenne (McDougall, Zezulkova, van Driel & Sternadel, 2018). De fait, ces approches ont une incidence positive sur les compétences des élèves en ce qui concerne l'analyse et la compréhension critique des médias. Le rapport rappelle cependant que ces seules compétences ne sont pas garantes de civilité dans les comportements en ligne ou dans les médias participatifs. Plus globalement, il existe un consensus scientifique quant à la contribution de l'éducation aux médias à l'exercice éclairé et responsable de la citoyenneté (Mihailidis et Thevenin, 2013 ; Hoeschmann et Poyntz, 2012).

Les pratiques efficaces

- Les pratiques efficaces en éducation aux médias² semblent ne pas se concentrer sur un média en particulier : **les pratiques multimodales** permettent d'améliorer les compétences de compréhension mais également la capacité à collecter des informations de différentes sources de manière cohérente et hiérarchisée.
- Les pratiques les plus efficaces partent de l'élève comme acteur de sa consommation médiatique et de son évolution dans un apprentissage actif. **Engager les élèves dans la création médiatique** est par exemple un puissant moteur d'apprentissage (Buckingham, 2015), sur les médias mais également en matière de compétences sociales et de capacité à manier le langage. De façon générale, **les pratiques qui permettent d'impliquer l'élève directement**, qu'il s'agisse d'activité de production ou de discussion collective, ont été démontrées plus efficaces que les leçons « passives » (Jeong *et al.*, 2012).
- **Les pratiques collaboratives** permettent d'impliquer l'élève mais également de mutualiser les regards. Faire comprendre qu'un même message peut-être perçu différemment par les récepteurs améliore la capacité critique des jeunes envers les médias (Rosenbaum *et al.*, 2008). La collaboration peut s'étendre à l'enseignant, facilitateur mais aussi membre du

¹ <https://namle.net/publications/media-literacy-definitions/>, notre traduction

² La plupart des recherches se concentrent sur le secondaire.

groupe qui réfléchit à ses propres pratiques. En effet, les recherches montrent qu'une condition importante d'apprentissage de la posture critique est sa co-construction.

- **Les pratiques réflexives** sont également à encourager. La réflexion sur la réception est efficace à la fois pour le développement de la littéracie médiatique et pour favoriser les conduites responsables dans l'usage des médias numériques (lutte contre le harcèlement en ligne, par exemple). Enfin, toute pratique de création doit être accompagnée sur le plan de l'analyse et de la réflexion critique.
- **Les pratiques impliquant des journalistes, dans le cadre de partenariats locaux** par exemple, sont généralement efficaces (notamment pour travailler sur les théories du complot) en ce qu'elles permettent aux élèves de comprendre comment l'information est construite et dans quel contexte institutionnel et social elle se lit.

Comparaison internationale de l'éducation aux médias dans le système scolaire

Le contenu de l'éducation aux médias en Europe

Une comparaison européenne (McDougall, Zezulkova, van Driel & Sternadel, 2018) met en évidence les principaux axes de l'éducation aux médias : accès, c'est-à-dire capacité à trouver et partager les informations appropriées, analyse et évaluation (comprendre les messages mais également en analyser la crédibilité), création, réflexion et action/engagement, ce dernier point rappelant que les médias sont un moyen essentiel pour l'exercice de la citoyenneté.

Des pratiques hétérogènes, souvent au niveau local

La mise en place de cet enseignement est très hétérogène en Europe, mais **aucun pays ne fait de l'éducation aux médias un cours spécifique et indépendant**. De fait, l'éducation aux médias n'est une matière à part entière dans aucun pays de l'Union européenne, mais peut être soit un élément transverse, soit un module inclus dans certaines disciplines. Les établissements scolaires ont généralement en Europe une grande autonomie en ce qui concerne les contenus et pratiques, et rares sont les pays qui avaient déjà mis en place un programme défini nationalement en 2014. Pour autant, le sujet est présent dans une grande majorité des États membres : **dans 70 % des pays, il est abordée au primaire, dans 75 % dans le secondaire inférieur et dans 80 % dans le secondaire supérieur** (Hartai, 2014). Il est souvent rattaché à la question du langage, à l'éducation artistique ou à l'éducation civique.

Certains pays ont mis en place un programme centralisé (Finlande, Hongrie, République tchèque), d'autres font le choix de publier des recommandations, comme l'Allemagne le fait depuis les années 1990, sur la façon dont le sujet peut s'intégrer à différentes matières scolaires. Dans les deux cas, les pratiques conservent une forte hétérogénéité selon les régions et les établissements.

Pour d'autres États européens (Royaume-Uni notamment), le sujet est majoritairement approfondi dans le cadre d'enseignements optionnels, quoiqu'abordé dans certains cours du cursus (cours concernant la langue maternelle notamment).

Enfin, d'autres pays ont pour l'instant laissé l'éducation aux médias être l'objet d'initiatives locales (Pays Bas).

Il est intéressant de noter que pour certains États (Espagne, Finlande, République tchèque), l'éducation aux médias se concentre fortement sur la question du numérique et des nouvelles technologies.

En France, une méfiance envers les médias ?

En analysant les discours historiques et officiels dans trois pays (Australie, France, Québec), Loicq (2017) montre que **le système éducatif français est dans une position de défiance envers les médias**, plus qu'en Australie ou au Québec. Il considère le public comme un récepteur passif, isolé et vulnérable, alors qu'il serait un acteur créatif et un lecteur critique dans la vision québécoise. Loicq fait l'hypothèse d'une concurrence entre médias et écoles en tant que garant des savoirs légitimes et partagés. Ainsi, la France reconnaîtrait moins le potentiel éducatif des médias que les deux autres pays considérés. Pour autant, le système scolaire français établirait des liens plus directs entre éducation aux médias et citoyenneté.

En France, des programmes scolaires plus détaillés depuis 2018

Dans les programmes français d'enseignement moral et civique (EMC), on retrouve trace de ces différents éléments, même s'ils ne sont pas toujours explicitement liés aux médias. En France, si l'enseignement moral et civique (EMC) prend en compte, de l'école au lycée, la question des médias, l'EMI (éducation aux médias et à l'information) ne s'y limite pas et peut être abordée lors de travaux interdisciplinaires, en cours d'éducation artistique et culturelle... EMI et EMC font partie du parcours citoyen.

L'EMC s'articule autour de quatre volets : culture de la sensibilité, culture de la règle et du droit, culture du jugement et culture de l'engagement. Si la question de l'information et de ses sources s'inscrit dans la culture du jugement (avec la compétence « s'informer de manière rigoureuse »), on voit que des éléments du volet culture de l'engagement pourraient être également liés à l'éducation aux médias telle que définie par l'Union Européenne.

Les nouveaux programmes de 2018

Dans les programmes de 2018, la progression du cycle 2 au cycle 4 est pensée dans la continuité. Au cycle 2 (du CP au CE2), les objets d'enseignement sont « observer, lire, identifier des éléments d'information sur des supports variés ». La question du jugement critique (objet d'enseignement à part entière) se densifie au cycle 3 (du CM1 à la 6^e) qui distingue trois compétences :

- Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations
- Collecter l'information
- Distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue.

Le détail des objets d'enseignement précise que les supports variés sont « en ligne et hors ligne ».

Au cycle 4 (de la 5^e à la 3^e), **le lien est directement fait avec l'exercice démocratique** avec les objets d'enseignement suivants : « Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique » et « Les lanceurs d'alerte ». Enfin, au lycée, il est fait mention de la « Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent ».

Ce qui change par rapport aux programmes de 2015

Ce programme semble avoir évolué avec le paysage médiatique. Si les programmes de 2015 portaient déjà mention de l'éducation aux médias, ceux-ci n'étaient mentionnés explicitement que comme propositions de pratiques pédagogiques au cycle 4 (de la 5^e à la 3^e) : « dans le cadre de la Semaine de la presse, mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique, sur les enjeux de la liberté de la presse. » Le programme du cycle 3 (CM1 à la 6^e) était bien plus détaillé, mais très axé sur les pratiques en ligne malgré la mention générique « Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias ».

La création de médias semble peu présente dans les programmes. Elle l'est dans les établissements avec l'encouragement à la mise en place de journaux ou radios, mais peu d'élèves sont concernés par cette pratique (Cnesco, 2018).

Références :

Hoeschmann, M. & Poyntz, S.R. (2012). *Media literacy : a critical introduction*, Blackwell Publishing

Loicq, M. (2017). Une approche comparative des discours institutionnels en éducation aux médias : une analyse socio-anthropologique, *Argumentation et analyse du discours*, N° 19

McDougall, J., Zezulkova, M., van Driel, B., Sternadel, D. (2018). 'Teaching media literacy in Europe: evidence of effective school practices in primary and secondary education', NESET II report. Luxembourg: Publications Office of the European Union.

Mihailidis, P. & Thevenin, B. (2013). Media Literacy as a Core Competency for Engaged Citizenship in Participatory Democracy, *American Behavioral scientist*, Vol. 57, n°11

Annexe 2. Le rapport des jeunes aux médias, éléments de comparaison internationale

En 2016, la 4^e édition de l'enquête ICCS (*International Civic and Citizenship education Study*) s'intéresse à la façon dont les jeunes sont préparés à tenir leur rôle de citoyen. Elle interroge 94 000 élèves de niveau 4^e dans 24 pays³, dont une majorité de pays européens. L'enquête considère le rapport aux médias comme l'une de facettes de ces connaissances civiques (« *civic knowledge* ») et interroge les usages des médias (quelles sources sont utilisées pour s'informer) ainsi que la confiance accordée par les jeunes aux médias traditionnels et aux réseaux sociaux.

Les sources d'information utilisées par les jeunes

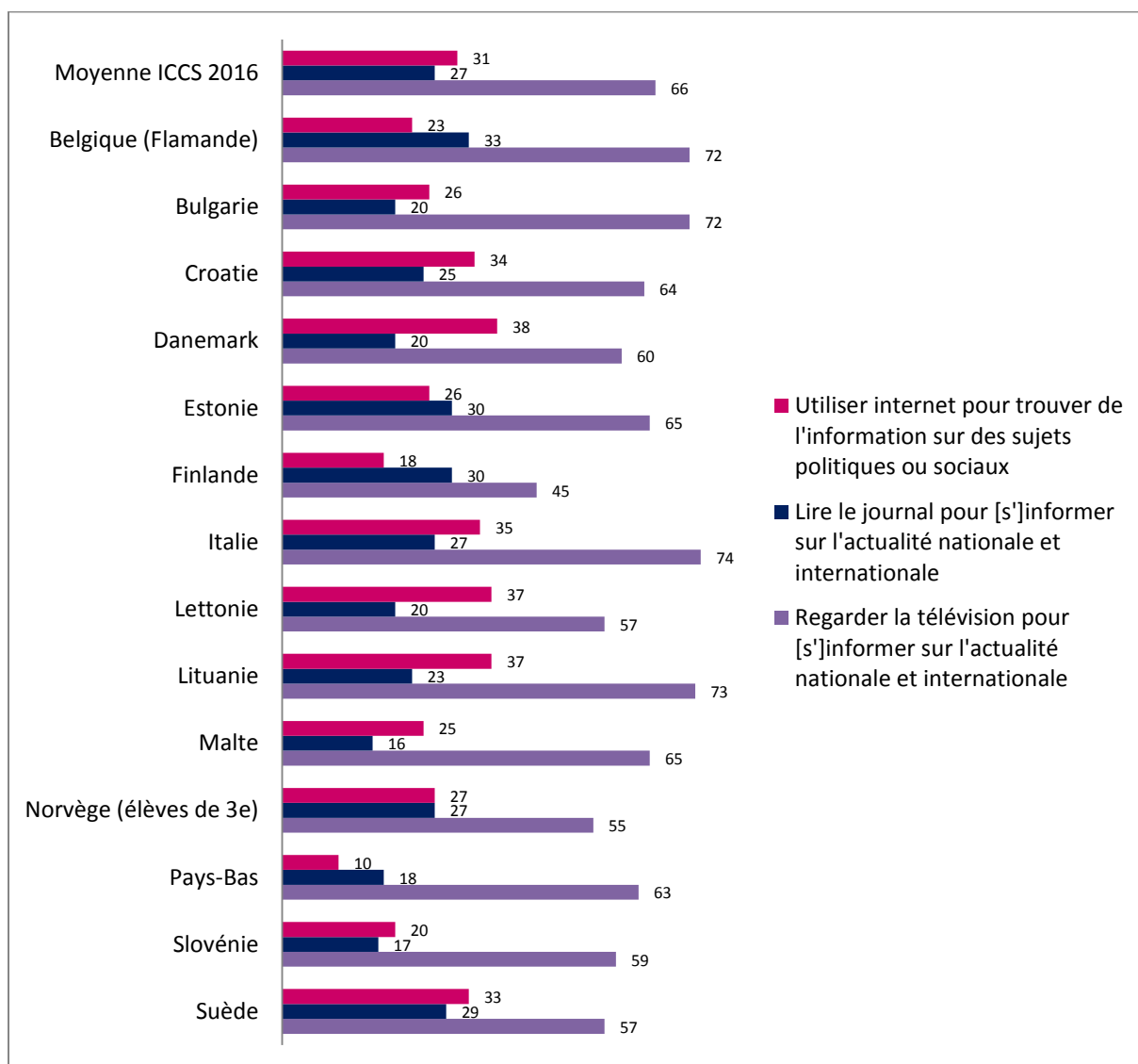
La télévision est la principale source d'information sur l'actualité pour les jeunes interrogés en 2016 : 66 % d'entre eux l'utilisent pour s'informer au moins une fois par semaine, et ce média est en tête des usages dans tous les pays considérés. Les jeunes ne sont que 31 % à utiliser internet pour trouver de l'information sur des sujets politiques ou sociaux, et 27 % à lire le journal. L'écart est plus ou moins marqué et, dans certains pays (Belgique, Estonie, Finlande, Pays Bas), le journal est une source d'information plus utilisée qu'Internet.

La télévision reste un média très utilisé malgré une petite baisse de 3 points entre 2009 et 2016 (son usage diminue fortement dans certains pays comme la Lettonie ou la Norvège mais progresse en Belgique, en Suède, en Slovénie et à Malte). Entre l'édition 2009 et l'édition 2016, la consultation de journaux par les élèves interrogés a diminué de 15 points. Cette baisse est plus ou moins marquée selon les pays considérés, et seule la Belgique reste stable.

Les résultats de PISA 2015 montraient une **différence sociale dans les usages du numérique** : les élèves issus de milieux favorisés se déclaraient plus souvent d'accord avec l'idée qu'Internet est une ressource importante pour obtenir de l'information (OCDE, 2017).

³ Seul un pays, la Norvège, a fait participer des élèves de niveau 3^e.

Figure 1 : Part des élèves qui réalisent certaines activités liées à l'information au moins une fois par semaine (en %)



Source : ICCS 2016, IEA

À quels médias les jeunes européens font-ils confiance ?

Dans l'ensemble, la confiance accordée par les jeunes aux différents médias est limitée : 59 % des jeunes interrogés en 2016 font confiance à la télévision, aux journaux et à la radio⁴, et 45 % aux réseaux sociaux.

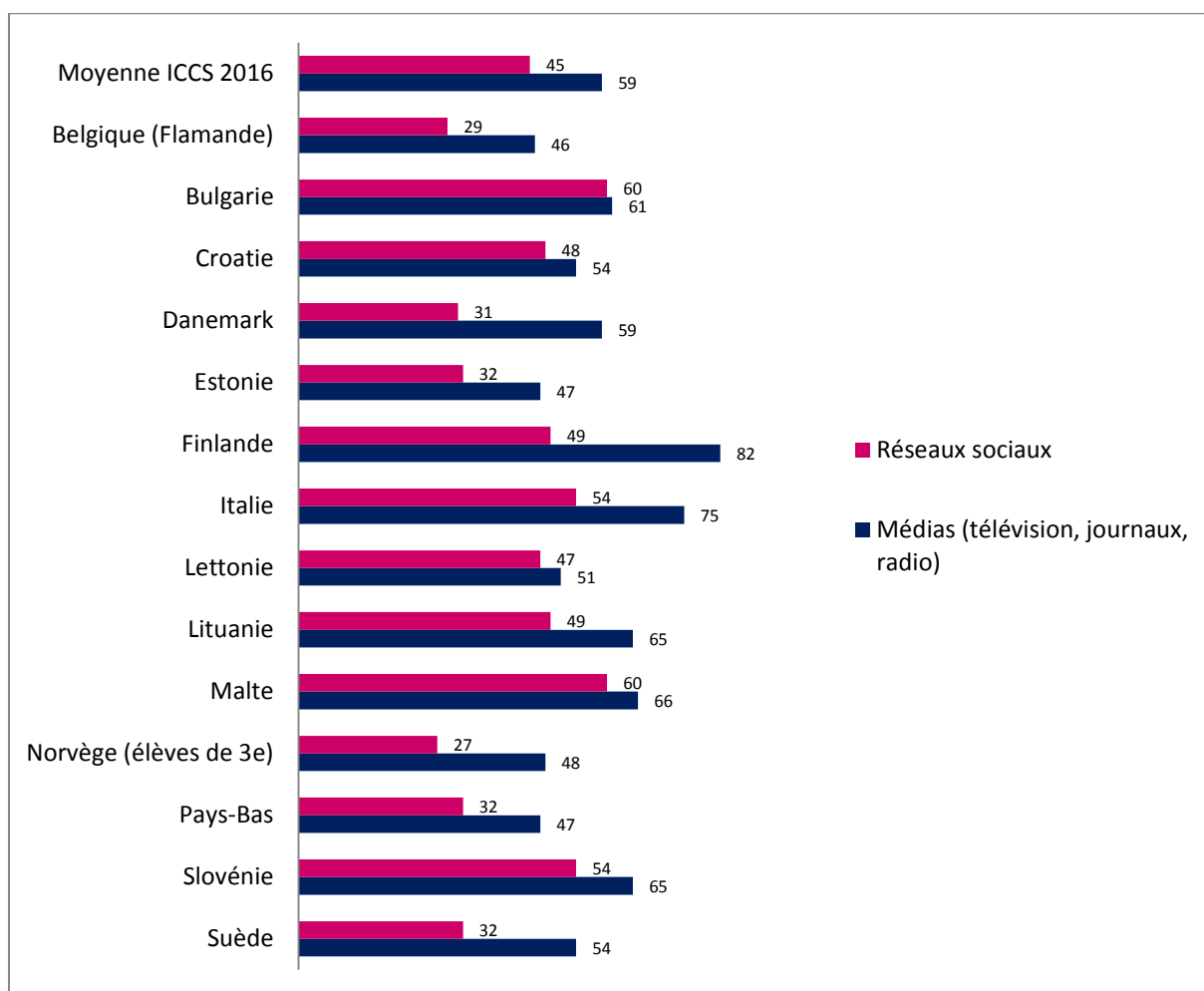
La confiance accordée par les jeunes aux réseaux sociaux est inférieure à celle accordée aux médias dits « traditionnels » quel que soit le pays considéré, mais l'écart varie de 30 points (en Finlande et au Danemark) à 1 point seulement en Bulgarie.

De très forts écarts existent entre les jeunes des différents pays considérés : les médias traditionnels sont plébiscités par 4 jeunes sur 5 en Finlande mais par moins de la moitié des jeunes dans plusieurs pays (Belgique, Estonie, Norvège, Pays Bas). Cette confiance a peu varié depuis 2009. La confiance

⁴ Qui représentent un unique item dans l'enquête

envers les réseaux sociaux peut atteindre 60 % (Malte, Bulgarie), mais ne concerne qu'un jeune sur 4 environ en Norvège ou en Belgique. Elle n'avait pas été interrogée en 2009.

Figure 2 : Part des élèves qui déclarent faire confiance aux sources d'information (en %)



Source : ICCS 2016, IEA

Note : La question posée par l'enquête regroupait déjà les médias qu'ICCS qualifie de « traditionnels », sous l'appellation « Media (télévision, journaux, radio) ».

Références :

Schulz, W., Fraillon, J., Agrusti, G., Ainley, J., Losito, B. & Friedman, T. (2016). *Becoming Citizens in a Changing World - IEA International Civic and Citizenship Education Study 2016 International Report*, IEA.